



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 novembre 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 20h15.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

358/03-11-08

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2008

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2008
2. Travaux sur la rue L'Annonciation :
  - 2.1 Règlement numéro 118 : Approbation des comptes soumis
  - 2.2 Protocole d'entente avec le MTQ : Approbation des comptes soumis
3. Annulation d'une facture de 5 000,00 \$ plus intérêts à la Municipalité de La Minerve
4. Dépôt des états financiers au 2 octobre 2008 et prévisions au 31 décembre 2008 (activités financières et d'investissement de la Ville) et de l'état de la situation financière au 22 octobre 2008

#### **C Gestion administrative**

1. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération
2. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2009 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011
3. Dépôt des déclarations d'intérêts financiers des membres du Conseil
4. Réclamation Programme Villages Branchés : Autorisation de signature
5. Nomination de Mme Chantale Rioux au Conseil d'administration de la CDER
6. Acquisition d'un système de téléphonie informatisée

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Appel d'offres no. 2008-09 : Fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils, incluant un architecte, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

2. Autorisation à la Ville de Saint-Georges d'accepter au nom de la Ville la proposition de SSQ-Vie dans le cadre du regroupement de Québec / Beauce / Portneuf / Mauricie / Laurentides

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats
2. Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage
3. Avis de motion : Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

1. Mesures d'urgence suite à la tempête ayant causé des pannes électriques et téléphoniques du 28 octobre au 3 novembre 2008

#### **H Transport routier**

1. Demande de lumière de rue
2. Demande d'intervention – Bell Canada

#### **I Hygiène du milieu**

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Demande à la CPTAQ
2. Nomination au CCU

#### **K Loisirs et culture**

1. Dépouillements d'arbres de Noël dans les secteurs L'Annonciation - Marchand et Sainte-Véronique
2. Opération Nez Rouge

#### **L Divers**

1. Soirée bénéfice du Club Quad Iroquois
2. Soirée retraite du Capitaine Pierre Cardinal

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

#### **ADOPTÉE**

359/03-11-08

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2008**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

#### **ADOPTÉE**

360/03-11-08

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2008**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Disponibilité de l'eau potable pour les citoyens non desservis par le réseau d'aqueduc;
- Camion à remplacer dans le secteur Sainte-Véronique;
- Déneigement du chemin du Moulin-Girard;
- Travaux effectués dans le ruisseau Jourdain par le MTQ entre le lac Tibériade et le lac Nomingue;
- Réfection d'un ponceau sur la rue Giroux;
- Déplacement de bornes-fontaines;
- Travaux au centre-ville;
- Signalisation interdisant les VTT.

### GESTION FINANCIÈRE

361/03-11-08

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2008

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'octobre 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. bordereau # 4813 à 5064) :	101 839,34 \$
Remises fédérales et provinciales :	58 609,11 \$
Comptes courants (ch. 81601 à 81764) :	1 652 708,65 \$
Total :	1 813 157,10 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**

362/03-11-08

#### TRAVAUX SUR LA RUE L'ANNONCIATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 118 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 118 au montant total de 807 290,93 \$ (coût net de 771 530,53 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 3 novembre 2008.

**ADOPTÉE**

363/03-11-08

**TRAVAUX SUR LA RUE L'ANNONCIATION – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MTO : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives aux travaux réalisés pour le ministère des Transports du Québec et établis au protocole d'entente au montant total de 1 018 314,40 \$ (coût net de 902 161,15 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 3 novembre 2008.

**ADOPTÉE**

364/03-11-08

**ANNULATION D'UNE FACTURE DE 5 000,00 \$ PLUS INTÉRÊTS À LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'annulation d'une facture de 5 000,00 \$ plus les intérêts à la Municipalité de La Minerve relative à l'utilisation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge par leurs citoyens pour l'année 2007.

**ADOPTÉE**

365/03-11-08

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 2 OCTOBRE 2008 ET PRÉVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008 (ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE) ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 22 OCTOBRE 2008**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, les états financiers au 2 octobre 2008 et les prévisions au 31 décembre 2008, incluant les activités financières et d'investissement de la Ville, ainsi que l'état de la situation financière au 22 octobre 2008, tels que préparés par le trésorier.

**ADOPTÉE**

**GESTION ADMINISTRATIVE**

366/03-11-08

**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGOMÉRATION**

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Chers Riverougeois et Riverougeoises,

À quelques semaines de la fin de l'année fiscale en cours et de la présentation des prévisions budgétaires de l'année suivante, nous vous présentons le portrait financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les états financiers de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale) indiquent un surplus de 63 857\$ pour l'exercice 2007. Ainsi, au 31 décembre 2007, Rivière-Rouge possédait un surplus accumulé non affecté de 87 232\$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2007. Pour ce qui est de l'exercice en cours, nous n'anticipons aucun surplus au niveau des revenus et des dépenses.

Les états financiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge indiquent un surplus de 88 213\$ pour l'exercice 2007. Ainsi, au 31 décembre 2007, l'Agglomération possédait un surplus accumulé non affecté de 137 620\$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2007. Pour ce qui est de l'exercice en cours, nous anticipons un surplus d'environ 25 000\$ au niveau des revenus et des dépenses.

Le conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge et celui de l'Agglomération auront à élaborer au cours des prochaines semaines, un budget qui devra établir les revenus et les dépenses inhérents aux compétences de proximité et d'agglomération qu'il doit exercer. Il s'agit encore cette fois-ci d'un exercice budgétaire qui exige beaucoup de discernement puisqu'il faut faire preuve de diligence pour bien répartir les revenus et dépenses de proximité et d'agglomération.

En septembre dernier, une entente a été entérinée par la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de La Macaza afin d'alléger de beaucoup les exigences reliées aux diverses compétences. Plusieurs compétences deviendront de proximité telles que : le transport adapté, l'office municipal d'habitation, l'élimination des matières résiduelles, la cour municipale et les quotes-parts de la MRC d'Antoine-Labelle.

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, la Ville et l'Agglomération de Rivière-Rouge ont réalisé les principaux travaux suivants :

### **Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge:**

- ❖ Achat de huit appareils respiratoires pour les pompiers volontaires
- ❖ Achat d'un camion servant de poste de commandement au Service de Sécurité Incendie secteur L'Annonciation
- ❖ Achat d'un système de mousse pour un camion incendie

### **Pour la Ville de Rivière-Rouge :**

- ❖ La revitalisation du centre-ville sur la rue L'Annonciation et la signature d'un protocole d'entente avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ), lequel assume les travaux jusqu'à un montant maximum de 3 700 000\$
- ❖ La construction d'un deuxième puits d'eau potable dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Construction d'une station de lavage des bateaux dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Réfection des ponts dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige pour le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Inspection de 98% des propriétés sises autour des lacs de Rivière-Rouge
- ❖ Réfection du réservoir d'eau potable dans le secteur L'Annonciation

**En 2009, nous prévoyons nous consacrer aux projets suivants :**

### **Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge:**

- ❖ Achat d'un camion servant d'unité de service au Service de Sécurité Incendie pour le secteur Sainte-Véronique



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

### **Pour la Ville de Rivière-Rouge :**

- ❖ Construction d'une station de pompage et raccordement au réseau d'aqueduc existant dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Reconstruction d'un barrage au Lac Paquet dans le secteur Marchand
- ❖ Achat d'un camion pour la cueillette et le transport des ordures ménagères et des matières recyclables.

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2009 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que les membres du Conseil municipal de Rivière-Rouge ne reçoivent aucune rémunération dans le cadre des compétences d'agglomération. Cependant, 15% du salaire imposable et de l'allocation de dépenses est transféré aux dépenses d'agglomération. Un montant de 1 232\$ en salaire et 631\$ en allocation de dépenses pour le conseiller provenant de la municipalité liée de La Macaza est payé à ladite municipalité.

Le salaire des élus municipaux se détaille comme suit :

- Maire :** Salaire imposable annuel de 25 227\$ et allocation non imposable de 12 614\$.
- Conseiller :** Salaire imposable annuel de 8 403\$ et allocation non imposable de 4 205\$.
- Maire suppléant :** Salaire imposable mensuel supplémentaire de 233,94 \$ et allocation non imposable de 116,97\$.

Le budget de l'exercice financier 2009 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011, pour la ville centrale et l'agglomération, seront adoptés jeudi le 18 décembre 2008 à la salle du Conseil municipal au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, à compter de 19 heures.

Tel que requis par la Loi, je dépose au bureau de la Greffière pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la Ville a conclus depuis le 24 octobre 2007. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Déborah Bélanger, mairesse.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord du 12 novembre 2008.

### **ADOPTÉE**

**Note :** MM Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, quittent la séance. Il est 20h15.

367/03-11-08

### **DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2009 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2009, 2010 ET 2011**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2009 et du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2009, 2010 et 2011 au 18 décembre 2008.

**ADOPTÉE**

### **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS FINANCIERS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts financiers :

Mme Déborah Bélanger, mairesse  
M. Yves Sigouin, conseiller  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller  
Mme Carine Lachapelle, conseillère  
M. Normand Girouard, conseiller  
M. André Tremblay, conseiller.

368/03-11-08

### **RÉCLAMATION PROGRAMME VILLAGES BRANCHÉS : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis relativement à la réclamation présentée dans le cadre du programme Villages branchés pour l'implantation d'un réseau de fibre optique sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge conjointement avec la Commission scolaire Pierre-Neveu et plusieurs autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle.

**ADOPTÉE**

369/03-11-08

### **NOMINATION DE MME CHANTAL RIOUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CDER**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville accepte la nomination de Mme Chantal Rioux au Conseil d'administration de la Corporation de développement économique de la Rouge (CDER) à titre de représentante de la Société de développement commercial (SDC) de L'Annonciation (Rivière-Rouge).

**ADOPTÉE**

370/03-11-08

### **ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE INFORMATISÉE**

**CONSIDÉRANT** qu'il serait avantageux pour la Ville de procéder à l'acquisition d'un système de téléphonie informatisée afin de centraliser la réception des appels pour les différents services;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

D'autoriser l'acquisition d'un système de téléphonie informatisée pour un montant n'excédant pas 25 000,00 \$ taxes incluses.

Que la somme nécessaire à cette acquisition soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences locales et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

**ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

371/03-11-08

#### **APPEL D'OFFRES NO. 2008-09: FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, INCLUANT UN ARCHITECTE, POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils, incluant les services professionnels d'un architecte, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique, faisant partie de l'appel d'offres no. 2008-09 de la Ville tels que préparés et datés du 3 novembre 2008.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie, incluant les services professionnels d'architecture, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique. Ces travaux sont visés par un protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des Régions et la Ville de Rivière-Rouge et font l'objet d'une aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 13 novembre 2008 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 50.00 \$ taxes incluses et que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Alain Deslauriers, directeur général, ou de Mme Claire Coulombe, directrice générale adjointe.

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques décrites au cahier des charges et toutes les exigences contenues à l'appel d'offres no. 2008-09 de la Ville datés du 3 novembre 2008.

Que les soumissions soient valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions complétées sur les documents fournis par la Ville soient considérées.

Que pour être considérée, une soumission devra être déposée selon les exigences prescrites à l'appel d'offres no. 2008-09 de la Ville.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Que l'enveloppe générale contenant la soumission soit transmise sous pli cacheté au bureau de la Ville avant 14h00, heure du Québec, le 10 décembre 2008.

Que l'ouverture des enveloppes générales contenant des soumissions soit faite publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 10 décembre 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que la Ville ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues même celle offrant le meilleur rapport qualité / prix; par conséquent, la Ville n'encourt aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

D'accepter le système de pondération et d'évaluation des offres qui sera utilisé pour l'analyse des offres formulées par les professionnels dans le cadre du présent appel d'offres, tel que détaillé au cahier des charges de la Ville.

De nommer membres du Comité de sélection, les personnes suivantes :

Mme Pauline Legault, trésorier,  
M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics,  
M. Serge Boileau, ingénieur externe.

Que Mme Claire Coulombe, greffière de la Ville, agisse à titre de secrétaire dudit Comité de sélection.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord, ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

### **ADOPTÉE**

372/03-11-08

### **AUTORISATION À LA VILLE DE SAINT-GEORGES D'ACCEPTER AU NOM DE LA VILLE LA PROPOSITION DE SSQ-VIE DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT DE QUÉBEC / BEAUCE / PORTNEUF / MAURICIE / LAURENTIDES**

**CONSIDÉRANT** le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la Ville dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective de Québec, Beauce, Portneuf, Mauricie, Laurentides;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule compagnie a déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

**CONSIDÉRANT** les conclusions d'AGA;

**CONSIDÉRANT** la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

1. D'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues;
2. Que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1er janvier 2009, que les taux soient garantis jusqu'au 30 avril 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);
3. D'autoriser la Ville de Saint-Georges à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi;
4. Que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA;
5. Il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

**ADOPTÉE**

### AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Mme la conseillère Carine Lachapelle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

Ces modifications sont essentiellement de :

- Préciser la définition d'une mezzanine (art 2.6);
- Ajouter la localisation des milieux humides dans la demande de permis de lotissement pour un projet de lotissement de cinq terrains et moins et ne comprenant pas l'ouverture de nouvelles rues (art. 4.2.2.1);
- Prévoir une durée de 12 mois maximum pour une construction autre que bâtiment principal (art. 4.3.4);
- Rendre gratuit le certificat d'autorisation pour des travaux sur la rive ou le littoral (art. 5.3).

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage.

Ces modifications touchent essentiellement les articles suivants :

- 4.3.2.9.1 portant sur les commerces extensifs légers afin d'ajouter les mini-entrepôts;
- 8.3.1 portant sur les dispositions générales relatives aux usages, aux ouvrages, aux constructions et aux bâtiments accessoires aux classes d'usages « Résidentiels » afin d'enlever la zone commerciale 03 et de préciser le calcul de la hauteur maximale du bâtiment accessoire;
- 8.3.2 portant sur les dispositions particulières relatives à l'implantation d'un garage ou d'un atelier privé en zone « Villégiature » ou « Résidentielle » afin de réduire le nombre de garages et/ou ateliers;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

- 8.12 portant sur l'entreposage extérieur afin d'enlever l'autorisation d'entreposage sur les terrains vacants et d'interdire l'entreposage de pneus neufs et usagés à l'extérieur dans toutes les zones à l'exception des zones agricoles, industrielles et de certaines zones rurales;
- 9.2 portant sur les normes spécifiques à toutes les zones afin de modifier les dispositions relatives au stationnement hors-rue;
- Chapitre 12 portant sur la protection des milieux riverains afin de prévoir des normes pour la protection des milieux humides;
- 16.4 portant sur la protection des frayères en modifiant l'article 16.4.4 en remplaçant « aucun bâtiment » par « aucune construction ».

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Par ce règlement, il sera pourvu aux besoins du fonds par un droit payable par chaque exploitant d'une carrière ou d'une sablière située sur le territoire de la municipalité et dont l'exploitation est susceptible d'occasionner le transit, sur les voies publiques municipales, des substances assujetties au règlement.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

373/03-11-08

### **MESURES D'URGENCE SUITE À LA TEMPÊTE AYANT CAUSÉ DES PANNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DU 28 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2008**

**ATTENDU QUE** du 28 octobre au 3 novembre 2008, suite à une tempête de neige et de vents, des pannes électriques et téléphoniques majeures se sont produites dans notre municipalité;

**ATTENDU QUE** des mesures d'urgence ont dû être mises en place et que les employés de la Ville (travaux publics, Service incendie et administration) ont dû intervenir à plusieurs endroits, et ce, à toute heure du jour ou de la nuit;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge soit reconnue zone désignée en vertu d'un décret à être adopté par le Gouvernement du Québec.

Qu'en conséquence, elle puisse bénéficier d'un éventuel programme d'aide financière établi par le Gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur la Sécurité civile.

Que copie de cette résolution soit transmise au ministère de la Sécurité Publique ainsi qu'au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

### **TRANSPORT ROUTIER**

374/03-11-08

#### **DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation à Hydro-Québec d'une demande de branchement d'une lumière de rue sur la montée Bellevue, par M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, selon leurs tarifs réguliers et l'installation de celle-ci par « Champagne Électrique inc. ».

**ADOPTÉE**

375/03-11-08

#### **DEMANDE D'INTERVENTION – BELL CANADA**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'emplacement d'une ligne de téléphone et de télécommunication sur le chemin Lalonde par Bell Canada telle qu'elle apparaît sur le plan numéro 702CM (projet D07616) préparé en date du 8 octobre 2008 et présenté à la Ville.

D'autoriser M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville.

**ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

376/03-11-08

#### **DEMANDE À LA CPTAQ**

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire du 11083, route 117 Nord, a présenté une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de permettre l'enlèvement et la vente de matériel (sable et gravier) excédentaire pour l'agrandissement de son commerce;

**CONSIDÉRANT** que cette demande ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur à la Ville;

**CONSIDÉRANT** que le plan présenté à la Ville est suffisant pour comprendre le projet mais qu'il serait préférable qu'un plan plus précis réalisé par un professionnel soit déposé à la Ville afin d'assurer un meilleur suivi du dossier;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de ne pas retarder la demande, l'appui de la Ville peut être fait immédiatement mais que le propriétaire devra fournir ce plan dans les meilleurs délais;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la demande du propriétaire du 11083, route 117 Nord, présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin que lui soit permis l'enlèvement et la vente de matériel (sable et gravier) excédentaire sur le lot 3-2 du rang 1, canton Turgeon, pour l'agrandissement de son commerce.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Que le propriétaire fournisse à la Ville, dans les meilleurs délais, un plan d'ensemble des aménagements projetés plus précis et réalisé par un professionnel afin d'assurer un meilleur suivi du dossier.

**ADOPTÉE**

377/03-11-08

### NOMINATION AU CCU

**CONSIDÉRANT** le décès de Mme Louise Monk, membre du Comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** que Mme Monk avait été nommée le 1<sup>er</sup> octobre 2007 pour une période de deux (2) ans comme les autres membres citoyens du CCU (résolution numéro 306/01-10-07);

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer M. Norman E. Wale à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Louise Monk, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2009, date de fin du mandat actuel des membres citoyens du CCU.

**ADOPTÉE**

### LOISIRS ET CULTURE

378/03-11-08

### DÉPOUILLEMENTS D'ARBRE DE NOËL SECTEURS L'ANNONCIATION-MARCHAND ET SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de dépouillements d'arbre de Noël par les pompiers de la Ville dans chaque secteur avec un budget de 12,00 \$ par enfant participant (maximum 90 dans le secteur Sainte-Véronique et 275 dans les secteurs L'Annonciation-Marchand) et de 300,00 \$ pour la décoration des salles de chaque secteur.

**ADOPTÉE**

379/03-11-08

### OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 250,00 \$ à Opération Nez Rouge pour la réalisation de leurs activités des Fêtes 2008-2009.

**ADOPTÉE**

### DIVERS

380/03-11-08

### SOIRÉE BÉNÉFICE DU CLUB QUAD IROQUOIS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2008

D'autoriser l'achat de deux (2) billets supplémentaires pour la soirée bénéfique du Club Quad Iroquois qui aura lieu le 15 novembre 2008 au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au coût de 30,00 \$ chacun.

**ADOPTÉE**

381/03-11-08

### **SOIRÉE RETRAITE DU CAPITAINE PIERRE CARDINAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de deux (2) participations à la soirée retraite du Capitaine Pierre Cardinal de la Sûreté du Québec (Poste de Mont-Laurier) qui aura lieu le 20 novembre prochain au coût de 50,00 \$ chacune.

De rembourser les frais encourus des représentants de la Ville à cette soirée.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions. Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Déneigement des boîtes postales communautaires;
- Travaux au centre-ville;
- Précisions sur les comptes du mois;
- Avis de motion pour modifications aux règlements d'urbanisme;
- Musique sur la rue L'Annonciation pour la période des Fêtes;
- Anneau de glace à la Gare;
- Subvention de 3 700 000,00 \$ du MTQ pour les travaux au centre-ville;
- Processus de sélection des membres du CCU;
- Interventions d'Hydro-Québec pendant la panne d'électricité;
- Prévisions budgétaires 2009;
- Procédures relatives à l'acquisition des équipements de l'ancien centre de tri;
- Demande à la Commission de protection du territoire agricole.

382/03-11-08

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h00.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe